

FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Intitulé du stage : français langue d'intégration

Durée de la formation : 20 heures (3 jours) + TEST individuel

Lieu : 9, passage Saint-Bernard - 75011 Paris

Niveau requis pour suivre la formation : B1 (*CECRL) à l'oral

* Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Dates de formation souhaitées :

Du ___ / ___ / _____ au ___ / ___ / _____

Financement de la formation :

particulier (coût : 180,00 € TTC)

Fait à _____, le ___ / ___ / _____

Signature du candidat au stage :

Cadre réservé à l'organisme

Niveau CECRL après entretien

Compréhension orale :

Expression orale :

Inscription au stage **acceptée**

refusée (niveau trop faible)

Date, nom et signature du formateur

***Veuillez nous transmettre ce formulaire par courrier accompagné du règlement et des conditions d'inscription au stage
N'oubliez pas de signer les documents !***

Règlement des frais d'inscription au stage

Le règlement de la formation se fait le jour de l'inscription dans le centre de formation ou, si le candidat au stage ne peut se déplacer, à réception du règlement par chèque transmis par courrier accompagné du formulaire de pré-inscription et du présent document dûment remplis et signés. Le montant intégral de la formation sera encaissé à la fin de la formation.

Dans le cas d'un règlement de la formation par une entreprise ou un OPCA, l'inscription est confirmée par la signature de la convention ou de contrat de prestation par l'entreprise ou l'OPCA prenant en charge la formation. Un chèque de caution d'un montant égal aux frais d'inscription pour les particuliers et demandeurs d'emploi sera demandé en l'absence de toute convention ou contrat de prestation signé par l'entreprise ou l'OPCA. En cas de défaut de paiement par l'entreprise ou l'OPCA, le montant de la formation (prix particulier et demandeur d'emploi) sera dû par le participant.

Modifications de l'inscription au stage de Français Langue d'Intégration - Annulation ou report

L'organisme de formation DASCALIA se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning de ses formations.

En cas d'annulation, **de nouvelles dates de formation seront proposées au participant**. Si le participant est dans l'impossibilité de suivre la formation aux dates de remplacement proposées par l'organisme de formation DIDASCALIA, **le prix de la formation sera remboursé au participant dans son intégralité**. En cas de modification du programme ou du planning de la formation, comme en cas d'annulation de la formation, l'organisme DIDASCALIA s'engage à prévenir les participants qui se sont inscrits à une formation 7 jours au moins avant le début de la formation concernée. Chaque participant pourra choisir une nouvelle date dans le calendrier de formation proposé.

Annulation de la formation à la demande du participant :

Si le participant souhaite annuler ou reporter sa participation à la formation, il ne pourra le faire qu'en respectant scrupuleusement les conditions suivantes :

Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalée à DIDASCALIA par le participant lui-même, par téléphone ou par courriel et doit être confirmée par courrier recommandé avec AR adressé à DIDASCALIA, 9 passage Saint-Bernard - 75011 Paris.

Les conséquences financières des annulations à la demande du participant sont les suivantes :

1. Toute annulation intervenant plus de 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, ne donne lieu à aucun frais d'annulation ;
2. Toute annulation intervenant entre 2 et 5 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, donne lieu à une facturation par l'organisme DIDASCALIA à 50 % du prix de la formation commandée par le participant à titre d'indemnité forfaitaire à la charge du stagiaire ;
3. Toute formation annulée moins de 48 heures avant le démarrage de la formation sera due intégralement par le participant à l'organisme DIDASCALIA à titre d'indemnité forfaitaire sur la base du prix catalogue ;
4. Toute formation commencée sera due intégralement par le stagiaire

Report de la formation à la demande du participant :

Aucun frais supplémentaire ne sera imputé pour le report d'une formation à la demande du participant. La demande de report doit obligatoirement être formulée par courrier ou email (contact@didascalialog.fr) 48 heures avant le démarrage de la formation.

Règlement intérieur relatif au bon déroulement de la formation :

1. Chaque stagiaire est tenu d'assister aux 3 journées de formation et de passer le test individuel. Les retards et les absences ne sont pas tolérés.
2. Le comportement de chaque stagiaire doit être compatible avec la bonne tenue du cours : les interventions intempestives d'ordre politique, syndical ou confessionnel ainsi que toute forme de prosélytisme sont proscrits tout au long de la formation.
3. L'usage des téléphones portables est interdit durant la formation.

Evaluation finale et remise de l'attestation de compétences linguistiques :

Au terme de la formation, une évaluation individuelle à l'oral sanctionne le niveau du participant. L'attestation délivrée par le centre de formation Didascalialog mentionne le niveau attribué au participant, du niveau A1* au niveau B1* (* niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

La remise de l'attestation de compétences linguistiques se fait en main propre ou à un tiers disposant d'une procuration et de la pièce d'identité du titulaire de l'attestation. En cas de perte, aucun duplicata ne sera remis.

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur

Lu et approuvé par le stagiaire le : __ / __ / ____

Signature